



Certification d'allemand - session 2019

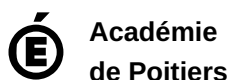
publié le 28/02/2019

Descriptif :

Les écrits de la certification d'allemand auront lieu le jeudi 14 mars 2019 de 9h00 à 12h00. Les élèves sont priés de se présenter 10 minutes avant le début de l'épreuve.

Les oraux auront lieu le lundi 25 mars 2019.

Les élèves recevront à la rentrée des vacances de février leur convocation pour cet examen.



Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.